

COMMUNE DE

PLOU *RiVo* **O**

BULLETIN MUNICIPAL



ÉCHO DES ÉCOLES

Réalisation d'une
fresque P 16

FINANCES :

Budget
P10

Le mot du maire

Chères Plourivotaines, Chers Plourivotains,

Ce début d'année 2022 aura été marqué par des consultations électorales importantes: l'élection du Président de la République suivie de l'élection des députés.

Si nationalement le taux d'abstention reste un marqueur inquiétant, il est à noter la bonne implication des plourivotaines et plourivotains qui se rendent en nombre aux urnes.

L'organisation de ces temps démocratiques est possible grâce à toutes celles et tous ceux qui se portent volontaires pour être présents dans les bureaux de vote. Je les remercie vivement pour leur dévouement et pour le temps qu'ils acceptent de consacrer pour le bon déroulement des opérations électorales.

Ce printemps aura vu aussi la fin des restrictions sanitaires. Chacune et chacun d'entre nous aura pu ainsi reprendre une vie normale et les associations et les familles auront pu renouer avec les festivités qui nous sont chères. Pour autant, cette crise, nous obligeant à un repli sur soi, a des conséquences pour bon nombre de personnes qui se sont isolées et pour les associations qui peuvent rencontrer des difficultés à remotiver leurs bénévoles.

Les élus restent bien évidemment attentifs aux personnes en situation difficile et se mobilisent pour accompagner au mieux les associations plourivotaines. La collectivité a d'ailleurs pu enfin organiser l'accueil des nouveaux arrivants et fêter l'arrivée des nouveaux nés lors d'un moment très convivial et apprécié de tous.

Alors que nous bouclons ce bulletin, un épisode orageux dévastateur s'est abattu sur une partie de la commune. La mairie met tout en oeuvre pour aider les sinistrés à faire face, et a demandé le classement en Catastrophe naturelle. Malgré tout, l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous un bel été.



Véronique CADUDAL,
Maire, Maer

Ma zud vat deus Plourivoù,

Votadegoù a bouez a oa bet graet en penn kentañ ar bloaz-mañ : hini Prezidant ar Republik, ha hini an Deputeed da heul.

Ma rank pep hini bezañ nec'het gant an niver bras a dud zo chomet er gêr dre vras e-barzh ar Vro, ec'h eo mat ivez gwelet penaos zo bet un tamm mat a Blourivaouiz o kemer perzh e-barzh ar votadeg-se.

N'eus nemet gant tud a volentez vat prest da dont da delc'hen ar burevioù-votiñ e c'hallomp aozañ an degouezhioù-mañ eus an demokratiezh. Trugarez a laran dezhe a-greiz-kalon evit o gred hag an amzer a oant bet kontant da reiñ evit ma tremenje pep votadeg ar plaenañ ar gwellañ.

Torret eo bet ar reolennoù stag ouzh ar c'hleñved e-kerzh an nevezamzer-mañ. Evel-se, ur vuhez didrubuilh a vo bet adkavet gant pep hini diouzhoc'h hag adstaget eo ar c'hevredigezhioù hag ar familhoù gant ar festoù omp ken tomm oute. Koulskoude, dre ma oa bet ret dimp chom keid all pell an eil diouzh egile, ec'h eo arruet digavandenn un toullad tud ha bec'h o deus bet ar c'hevredigezhioù o reiñ lañs d'o labour gant an diouer a dud prest da sikour. Kontant eo an dud dilennet da daol plê c'hoazh ouzh ar re lakaet diaes ha prest int da reiñ skoaz da gevredigezhioù Plourivoù gwellañ ma vo gallet.

Gallet he deus ar gumun aozañ un degemer kaer d'ar re nevez-deut ha d'ar re nevez-ganet gant un degouezh leun a blijadur hag a vo bet plijet an holl gantañ.

Pa oa 'gozik prest ar gannadig-mañ, e oa deut ur barrad arnev d'ober e reuz war un darn eus ar gumun. He seizh gwellañ a ray tud an ti-kêr evit sikour ar re zo bec'h warne, ha goulennet zo e vo disklêriet ar stad a Dismant a-berzh an natur.

En desped da se, e faot d'an holl goñsailherien a-unan ganin hetiñ un hañvezh kaer da bep hini diouzhoc'h.

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P2
VIE COMMUNALE	P3 à 7
CULTURE	P8 à 9
HISTOIRE	P9
FINANCES	P10 à 11
ÇA SE PASSE ICI	P12 à 13
AGGLOMERATION	P13
VIE ASSOCIATIVE	P14 à 15
ECHO DES ECOLE	P16
VIE PRATIQUE	P17
ENVIRONNEMENT	P18
ANIMATIONS	P19



Pensez à consulter le site Internet de la commune !

Il comporte les informations essentielles concernant la vie de la commune mais également des actualités du types: dates de battues, de travaux, etc..Il est mis à jour très régulièrement www.plourivo.fr

Directeur de la communication : Véronique CADUDAL, Déléguée à la communication : Frédérique Havet, ainsi que les membres de la commission communication - Création graphique et mise en page : katiabenstudio.com 06 51 27 05 41 - Imprimeur : Guivarch L'Imprimerie 6 Rue Georges Guynemer, 22190 Plérin - Bulletin édité par la Mairie de Plourivo - 02 96 55 90 20

Etat civil

Naissances

Illan RICHARD, le 11/08/2021
Maëlle PERON LASBLEIZ, le 23/10/2021
Héloïse CONAN, le 30/11/2021
Ysia et Idryss CAMPOS, le 19/12/2021
Emile LEGUAY, le 04/01/2022
Fanch VILLARS, le 23/01/2022
Romane BREARD, le 29/03/2022
Sacha RICAUD, le 17/04/2022
Eole LANZ, le 30/04/2022

Mariages

Ugo LE DAUPHIN et Elodie RIOU,
le 16/04/2022
Yohan LE BOZEC et Blandine BOULARD,
le 21/05/2022
Serge LE MESCAM et Sabine MULLER,
le 27/05/2022
Frédéric ROBERT et Séverine COATÉVAL,
le 04/06/2022
Romuald PEILLET et Laure KERICHARD,
le 11/06/2022
Jean-Christophe ROGER et Catherine LE
GOFF, le 25/06/2022

Décès

Jean-Paul LE GOFF, le 08/08/2021
Armand LE BOUEDEC, le 29/11/2021
Martine RAULT épouse JOUBIN,
le 06/12/2021
Yvonne CAPITAINE, le 10/12/2021
Raymonde LE HENRY, le 14/12/2021
Marie-Odile CHÈVRE épouse BALOUD,
le 15/12/2021
Emma JOBIC épouse AUVRAY, le 15/12/2021
Yvette LE BIHANNIC épouse MORELLEC,
le 27/12/2021
Bernard CHASSAGNOUX, le 01/01/2022
Claude ADAM, le 10/01/2022
Dominique POSTADJIAN, le 22/01/2022
Jeanne RIOU épouse QUÉMÉNER,
le 06/02/2022
Micheline COSTE épouse GRONIER,
le 09/03/2022
Denise HERVÉ épouse JULOU,
le 14/03/2022
Marie-Cécile GILLY, le 27/03/2022
Catherine SEVIER, le 01/04/2022
Marie-Paule ENTEM épouse ROLLAND,
le 13/04/2022
Pierre LE HÉGARAT, le 20/04/2022
Martine BONNIORD épouse ROUDOT,
le 14/05/2022
Yvette DISQUAY épouse DANIELO
le 07/06/2022.



Bienvenue à Karine Trélat

Chaque matin, y compris lors de la permanence mensuelle du samedi matin, c'est désormais le sourire et la bonne humeur de Karine Trélat, assistante administrative, qui vous accueillent à la mairie.

Fonctionnaire territoriale depuis 2016 et Plourivotaine d'adoption, Karine a rejoint l'équipe administrative le 14 février dernier et met ses nombreuses compétences au service des élus et des administrés

Rédaction : Hélène Colorado, secrétaire générale

Super ambiance au spectacle de Noël

La municipalité avait invité pour animer Noël 2021 l'artiste yviasais bien connu Samuel Péron.

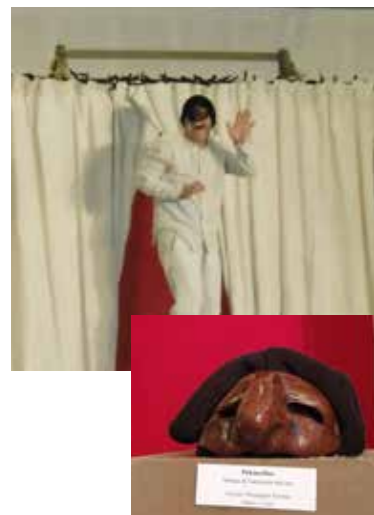
Le spectacle a été donné le dimanche 26 décembre, à la salle polyvalente. Les spectateurs de tout âge se sont bien amusés, se laissant entraîner de contes en tours de magie, de blagues en intermèdes musicaux !

Une animation sera de nouveau offerte aux habitants pour les fêtes de fin d'année: [marquez dans vos agendas la date du 18 décembre 2022 !](#)



Rédaction : Silvi Donnart, déléguée à la culture

COMMEDIA DELL' ARTE EN DEMI-TEINTE



A la fin des vacances de février, la municipalité proposait trois jours d'animations orchestrés par la Compagnie Lbobo.

Si la magnifique exposition de masques Commedia dell' arte et l'atelier de fabrication de masques ont peiné à trouver leur public, en revanche le spectacle du dimanche a fait le plein. Le comédien Pascal Hournon a donné une magistrale démonstration des pouvoirs de la comédie masquée à l'italienne.

Rédaction : Silvi Donnart,

Formation incendie

Sur la base du volontariat, l'ensemble des agents de la commune ont participé à une journée de formation intitulée « risque incendie: sensibilisation à l'évacuation des locaux et manipulation des extincteurs » organisée par le Centre de Gestion 22; un groupe par demi-journée. Cela leur a permis de connaître la conduite à tenir en cas d'incendie et de maîtriser la manipulation des extincteurs. Une visite dans les locaux pour vérifier la signalétique et des exercices d'extinction de feu ont enrichi la formation théorique. Une journée enrichissante pour tous dans une ambiance conviviale mais studieuse !

Rédaction: Karine Trélat, agent administratif

Vœux de début d'année aux doyens

Le 6 janvier, Madame Le Maire et Marie-Annick Allair, adjointe aux Affaires sociales, ont visité les doyens pour leur souhaiter les vœux avec remise d'un cadeau. Ce moment de partage et de convivialité a été apprécié de Mme Marguerite Seven et M. André Le Normand.

Halle sportive – point d'étape

L'étude du projet a débouché sur un bâtiment accessible aux écoles, aux associations et bien sûr à la pétanque avec des allées en cendrée. Cette halle permettra également l'accueil de repas conviviaux à l'abri des intempéries. Un architecte a été recruté suite à la proposition de l'équipe de maîtrise d'œuvre. La candidature composée de B. Houssais architecture, d'OPRYME, de QSB dont le mandataire est l'agence BHA, a été retenue.

Visites de quartiers

Afin d'échanger avec les habitants de la commune, les élus ont organisé des visites de quartier chaque mois depuis le début de l'année; un samedi en dehors des vacances scolaires de 15h à 17h. C'est l'occasion d'échanges et de remontées de remarques et de propositions d'actions permettant d'améliorer la vie de chacun au sein de la collectivité. Le calendrier est consultable sur le site de la commune: <https://www.plourivo.fr/VISITES-DE-QUARTIERS>



Rédaction : Frédérique Havet, déléguée à la communication

Destruction des frelons asiatiques

Le frelon asiatique est un véritable fléau pour les apiculteurs. En se postant devant la ruche pour se nourrir des abeilles, il peut décimer une ruche en quelques heures. Les nids apparaissent à partir de mars. Il est important qu'ils soient détruits avant octobre pour limiter leurs essaimages.

En 2017, Guingamp-Paimpol Agglomération avait pris en charge la coordination de l'action de lutte contre le frelon asiatique, notamment en apportant un concours financier aux communes. L'Agglomération a décidé de mettre fin à cette participation financière à compter du 1er janvier 2022. Afin de poursuivre cette action de lutte contre le frelon asiatique, le Conseil Municipal, le 22 novembre 2021, a décidé de prendre en charge l'intégralité du coût de destruction des nids de frelons asiatiques, entre début mars et fin octobre selon les conditions climatiques, et l'avis du technicien. Si vous découvrez un nid, vous devez en informer la Mairie ; un agent de la collectivité se déplacera pour s'assurer qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques. Si tel est le cas, la collectivité mandatera un professionnel pour intervenir pour sa destruction et s'acquittera de la facture.

Rédaction : Véronique Cadudal



Tondre assis / debout: un plus pour les Services Techniques

Mi-avril, l'entreprise MS Équipement de Lannion a livré cette tondeuse permettant d'accueillir un conducteur en station assise mais également debout, permettant de voir les obstacles. M. Nicolas Turban a été le premier à essayer cette nouvelle machine. Les travaux d'entretien des espaces verts en sont facilités. Un petit plus non négligeable, l'herbe coupée reste sur place grâce à un système de mulching, pas de ramassage, donc moins de déplacements à la déchetterie !



Ça flashe à la garderie ! De nouveaux meubles ont été assemblés par les Services Techniques pendant les vacances de Pâques.

Le personnel dispose désormais d'un équipement plus ergonomique et les enfants de rangements adaptés à leurs activités. L'investissement s'élève à 2726.72 € TTC. Et cet hiver, les nouveaux radiateurs, installés par les agents municipaux habilités, diffuseront une chaleur agréable et moins économe (coût de l'opération 6665.62 € TTC)

Rédaction : Hélène Colorado, secrétaire générale et Stéphane Le Goff, délégué aux affaires scolaires et périscolaires



Viviane et Michel Hinaud ont fêté leurs noces d'or



Entourés de leur famille et de leurs amis proches, Viviane et Michel Hinaud ont renouvelé, le samedi 14 mai dernier, leurs vœux à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage

Plourivotains depuis quelques années, la Bretagne et plus particulièrement la région de Paimpol est pour eux une région au cœur de leur vie. Enfant, Michel venait en vacances auprès de sa grand-mère qui tenait un café sur le port de Paimpol. C'est d'ailleurs lors de vacances d'été, que Michel et Viviane se sont rencontrés. Leur mariage a eu lieu à Paris en 1972, Viviane était à l'école d'infirmière et Michel, à cette époque facteur (il a exercé plusieurs métiers). Quatre filles sont nées de leur union, les instituant grands-parents avec 18 petits-enfants ! Gaëlle, l'aînée qui a 4 filles ; Christelle et Nathalie, respectivement mamans de 7 et 4 enfants et Elisabeth, maman de 3 filles, dont la dernière est née à St Brieuc. Nous leur souhaitons à tous les deux une très longue et très heureuse continuation de vie commune emplie de joie et de bonheur.

Rédaction : Véronique Cadudal et Frédérique Havet

Une première "journée" citoyenne à renouveler

Le samedi 2 avril après-midi, chacun était invité à venir participer à un nettoyage manuel du nouveau cimetière, au Mézou. Force est de constater que l'opération n'a pas attiré les foules, mais il faut bien commencer par quelque chose !

L'entretien des allées du cimetière avait été retenu parce que, pour la santé de la population, la commune a opté pour un entretien de ses espaces verts sans produits phytosanitaires. En effet, ces derniers sont très nocifs à la qualité de l'eau et de la biodiversité. Le revers de la médaille est que le désherbage manuel peut prendre plus de temps qu'une simple pulvérisation de produit chimique. Une participation des élus et de la population à ce genre de travaux permettrait à nos agents des Services Techniques de mieux se consacrer à d'autres tâches plus spécialisées. Une deuxième opération "nettoyage du cimetière" vous sera d'ailleurs de nouveau proposée, avant la Toussaint. Ce genre d'action citoyenne, qui se veut aussi le reflet d'une prise de conscience des grands enjeux environnementaux auxquels nous sommes tous confrontés, pourrait se développer sur d'autres sites et d'autres travaux.

Rédaction: Véronique Cadudal

Les aides du CCAS Centre Communal d'Actions Sociales

Le CCAS est composé de seize personnes dont des élus. Les membres se réunissent trois à quatre fois par an, suivant les dossiers à traiter. Ses principaux domaines d'actions concernent :

- la lutte contre l'exclusion et l'accès aux droits
- l'accompagnement de la perte d'autonomie
- le soutien au logement et à l'hébergement
- la petite enfance, enfance/jeunesse
- le soutien aux personnes en situation de handicap.

Mme Marie-Annick Allair, adjointe aux affaires sociales, vous reçoit sur rendez-vous à la mairie, en fonction de vos disponibilités.

Rédaction : Marie-Annick Allair, Adjointe aux affaires sociales et Frédérique Havet

Mobilités douces

Rédaction : Frédérique Havet

La convention co-maîtrise d'ouvrage a été signée le 6 avril 2022 par Mmes les maires de Paimpol et Plourivo.

Il s'agit du projet de liaison cyclable sur la route romaine initié par Plourivo. Les objectifs: sécuriser la route romaine jusqu'à Penhoat en réduisant la vitesse et desservir les quartiers résidentiels et les sites touristiques, le tout à vélo ! Dans un souci de cohérence, la mairie de Plourivo s'est rapprochée de Paimpol.

Concernant la route romaine, le projet est estimé à 850 000 €. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Agglomération et de la Région Bretagne. Une première étude devrait être lancée en septembre prochain et les travaux démarrer au deuxième semestre 2023. Cela concerne plus de 5 kms de voirie.



Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants et des nouveaux-nés

Ce samedi 28 mai dernier, sous un beau soleil de fin d'après-midi, les nouveaux arrivants dont les petits enfants nés entre 2018 et 2021, étaient mis à l'honneur.

A l'occasion de cette cérémonie, deux pommiers et un poirier ont été plantés derrière l'école de Penhoat. Les arbres

fruitiers ont été fournis par l'association Liorzh voutin-Jardin partagé de Plourivo. A terme, le site pourrait devenir un verger conservatoire de variétés anciennes, sur lequel veillerait l'association.

Environ une soixantaine de personnes, sont venues avec enthousiasme participer à cette petite fête et entendre le discours de Mme Le Maire. Les enfants, ravis, ont pris les pelles pour creuser les endroits

de plantation des fruitiers. Les enfants avaient le droit de jouer dans l'école sans les maîtresses ! « Trop bien ! », ont-ils dit !

Un moment convivial, en salle de motricité, autour d'un pot de l'amitié avec petits fours, pain surprise et boissons très fraîches a conclu cette cérémonie.

Rédaction : Catherine Prudhomme, conseillère municipale

Divagation des animaux

Rédaction: Véronique Cadudal

Trop souvent, les services de gendarmerie et les élus sont appelés au sujet d'animaux en divagation sur la voie publique ou dans des propriétés privées.

Concernant les chiens, la collectivité a un contrat avec Chenil Service (Plérin). La collectivité confie donc l'animal à cette société et le propriétaire pourra le récupérer à Plérin contre une somme d'environ 90 euros. Concernant les autres animaux (chevaux, moutons...), la collectivité ne dispose d'aucun moyen pour identifier le propriétaire. Il convient de rappeler que chaque propriétaire a l'obligation de veiller à ce que ses animaux disposent d'eau et de

nourriture en quantité suffisante et doit tout mettre en œuvre pour les garder dans un enclos. L'article R215-4 du Code Rural punit d'une amende de 750 euros maximum le fait de garder en plein air des bovins, équidés ... en l'absence de clôtures ou d'obstacles naturels suffisants, de nature à faire courir un risque d'accident, notamment lorsqu'il y a une route à proximité. Il appartient donc à chaque propriétaire d'assurer une surveillance régulière de ses animaux et de veiller à ce que les clôtures soient en bon état.

Par ailleurs, toute divagation d'un animal sur la voie publique est passible d'une amende forfaitaire de 135 euros par animal.

Enfin, le propriétaire est responsable de tout dommage que son animal pourrait causer à autrui et devra donc, en cas de dégradation ou de responsabilité dans un accident sur la voie publique, assumer le coût de ces dommages, ce qui peut s'avérer extrêmement coûteux en cas d'accident entraînant des blessures graves aux personnes. En conséquence, tous les propriétaires d'animaux de type moutons, poneys, chevaux ... sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie en précisant leurs coordonnées, les adresses de leurs pâtures et en décrivant leurs animaux de manière à les identifier rapidement. Il en va du bien-être des animaux mais surtout de la sécurité des personnes.



Vous prendrez bien un peu de littérature ?

Plourivo est riche en talents. Le festival du livre organisé par « Lire à Plourivo » a réuni en mars quatre des écrivains de notre commune. L'occasion pour nous de vous présenter leur actualité.

Rédaction : *Silvi Donnart*

Manuelle Campos vient de publier **SOUS LA PROTECTION DU LIVRE ROUGE DE JUNG**, avec des peintures de Caroline Crozat. Laissons-lui la parole : « Un matin, j'entre à la Galerie municipale d'Étables. Je viens de mettre un point final à un long texte, série de poèmes et textes courts. Découvrant l'exposition des œuvres de Caroline Crozat, j'ai senti que cette peinture « parlait » aux mots que j'avais écrits. Je suis revenue déposer mon texte et une lettre, à la suite de quoi Caroline m'autorisa à puiser sur son site les peintures qui m'intéressaient. Ainsi s'est construite une pré-maquette que je présentai aux éditions du chameau, chez qui j'avais déjà publié « Nos îles, perdues jusqu'à demain ». Le livre sortait en octobre 21. Avec Caroline, nous travaillons à une présentation du livre... Extraits de texte, entourées de quelques peintures, en n'oubliant pas que nous sommes, aussi, l'une et l'autre, musiciennes et chanteuses : Caroline fut entre autre durant dix ans la chanteuse du groupe Ange. Aujourd'hui, je m'éloigne un peu de l'écriture pour me consacrer à



De gauche à droite, Yves et Annie-Claude Ballini, Manuelle Campos, et Jean-Pierre Rey.

la création d'un programme de chansons en langue espagnole, dont quelques-unes de moi. Nathalie Le Gaouyat, la violiste avec qui je travaille depuis des années, m'accompagne.»

Annie-Claude et Yves Ballini explorent l'histoire et publient régulièrement des articles dans les Cahiers de Beauport, les Carnets du Goëlo, le Bulletin de la Société d'Émulation des Côtes-d'Armor, et bien sûr dans les livres de l'association des Amis de Beauport. Ceux-ci sont disponibles auprès de l'association, à l'abbaye et en librairies à Paimpol ; rappelons par exemple le titre « Beauport l'abbaye prémontrée de Bretagne - Histoires et vie quotidienne ». À paraître à la Société d'Émulation : par Annie-Claude Ballini, « Les notes envolées de Beauport : Musique et musiciens aux XVIIe et XVIIIe siècles ».

Jean-Pierre Rey quant à lui propose **LA ROUTE DE LA FOI**. Ce livre raconte l'étonnant parcours d'un aïeul de l'auteur, un grand-oncle éloigné, devenu la honte

de la famille. Jean-Pierre Rey, grâce à ses recherches, a pu réhabiliter Eugène-Maurice Verdeille, né en 1875 à Anglars, dans l'Aveyron, et décédé en 1940 à... Saïgon. Le jeune homme à l'esprit vif devint missionnaire en Asie. N'entrons pas dans les détails, le fait est que le jeune prêtre s'intéressa vivement aux cultures qu'il croisa, devenant même un sinologue reconnu ! Cet intérêt et le respect pour les cultes locaux ne plut guère aux Missions étrangères, qui à la suite d'une visite canonique en 1910, sans toutefois excommunier Maurice, le réduisirent à l'état laïque.

Dans les années qui suivirent, le grand-oncle de l'auteur allait épouser une jeune femme annamite. Ce sont ces deux événements, mêlés et mal compris, qui ont causé la disgrâce de Maurice au sein de sa propre famille aveyronnaise... Emailé de contes chinois traduits par Maurice Verdeille, ce livre ravira à la fois les amateurs d'Histoire et de culture chinoise.

Aux éditions Glyphe, 16 €. (<https://www.editions-glyphe.com/livre/la-route-de-la-foi>).

Cours de breton pour adultes

Kentelioù

brezhoneg

evit an dud deut



La langue bretonne est un patrimoine inestimable que des milliers de personnes s'emploient à transmettre.

On pense aux jeunes écoliers, mais des centaines d'adultes s'engagent chaque année dans l'apprentissage. Plusieurs solutions s'offrent à eux : cours du soir, cours en journée, stages intensifs de 6 ou 9 mois... À l'issue de ces formations, les adultes peuvent valider leur niveau de langue par un diplôme d'Etat : le DCL, qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.

Evit gouzout hiroc'h – Pour en savoir plus : 08.20.20.23.20
www.fr.brezhoneg.bzh
opab@opab.bzh (Office public de la langue bretonne)

Biler : deux prêtres remarquables



Jean-Marie, missionnaire et martyr

Jean-Marie Biler (c'est ainsi que la postérité retient son nom) naît en 1839. En 1864, il est ordonné prêtre pour le diocèse de Saint-Brieuc. En 1871, il répond à l'appel de Monseigneur Martin, qui est en train de créer une communauté catholique en Louisiane. Malheureusement, à peine deux ans plus tard, une grande épidémie de fièvre jaune s'abat sur la ville de Shreveport. Jean-Marie Biler s'y rend pour porter secours à ses condisciples et à toute la population. Il contracte lui-même la maladie et en meurt à l'âge de 33 ans le 26 septembre 1873. Ses derniers mots seront : I am going to Heaven ! Je vais au ciel ! C'han d'ar Baradoz !

Ses quatre compagnons bretons d'infortune sont le Père Quémerais (Pleine-Fougères) et le Père Jean Pierre (Lanloup), à qui Jean-Marie Biler donne les derniers sacrements, puis le Père Gergaud (Héric), et le Père Le Vezouët (Brélidy), qui décéderont à leur tour de la fièvre jaune. Tous sont enterrés au cimetière de Forest Park à Shreveport.

Louis-Marie, un érudit

Plusieurs années plus tard, un de ses frères, Louis-Marie, né en 1856, embrasse aussi les ordres. On sait qu'il est nommé vicaire d'Yvias en 1881, puis à Penvénan, qu'il revient à Yvias en tant que recteur de 1901 à 1907. Après un passage à Angers, il devient lui aussi missionnaire mais au Canada, pour peu de temps. Revenu en Bretagne, recteur à Saint Fiacre de 1911 à 1925, il décède à 77 ans le 4 janvier 1934 à la maison de retraite du Carmel à Saint-Brieuc. Notre attention a été attirée par le fait que Louis-Marie Biler a fait publier en 1907 sa traduction en breton, sa langue natale, de l'évangile catholique, « An Aviel Katolik », et qu'il a coopéré avec le linguiste François Vallée (de la famille des papeteries Vallée !) pour son Dictionnaire du breton de Trégor-Goëlo.

Rédaction : *Silvi Donnart*
Sources : site www.shreveportmatryrs.org, site du CRBC, archives de l'état-civil de Plourivo, archives du recensement 1846-1856, archives du presbytère de Paimpol. Merci à Nelly Souquet, à Maurice Allainmat et à Joël Donnart pour leurs contributions.



Pass-culture pour les 15-17 ans

Proposé par le ministère de la Culture, le pass Culture permet désormais, depuis janvier 2022, aux jeunes âgés de 15 à 17 ans, de bénéficier de nombreuses propositions culturelles telles qu'aller voir une pièce de théâtre, un film ou un spectacle, prendre des cours de photo, lire un roman ou un manga et même souscrire à un abonnement à un magazine ou à de la musique en ligne, tout cela via l'application dédiée.

- **télécharger** l'application pour accéder à toutes les offres culturelles à portée de main
- **s'inscrire**, pour accéder au pass Culture à partir de 15 ans
- **réserver** toutes les activités y compris des biens culturels directement sur l'application

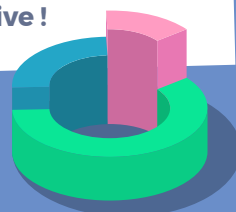
Réforme des finances locales

Les finances locales viennent d'être profondément réformées avec, notamment, la suppression de la taxe d'habitation. Ces réformes occasionnent une redistribution des taxes entre collectivités et se traduisent par un chambardement des recettes fiscales communales.

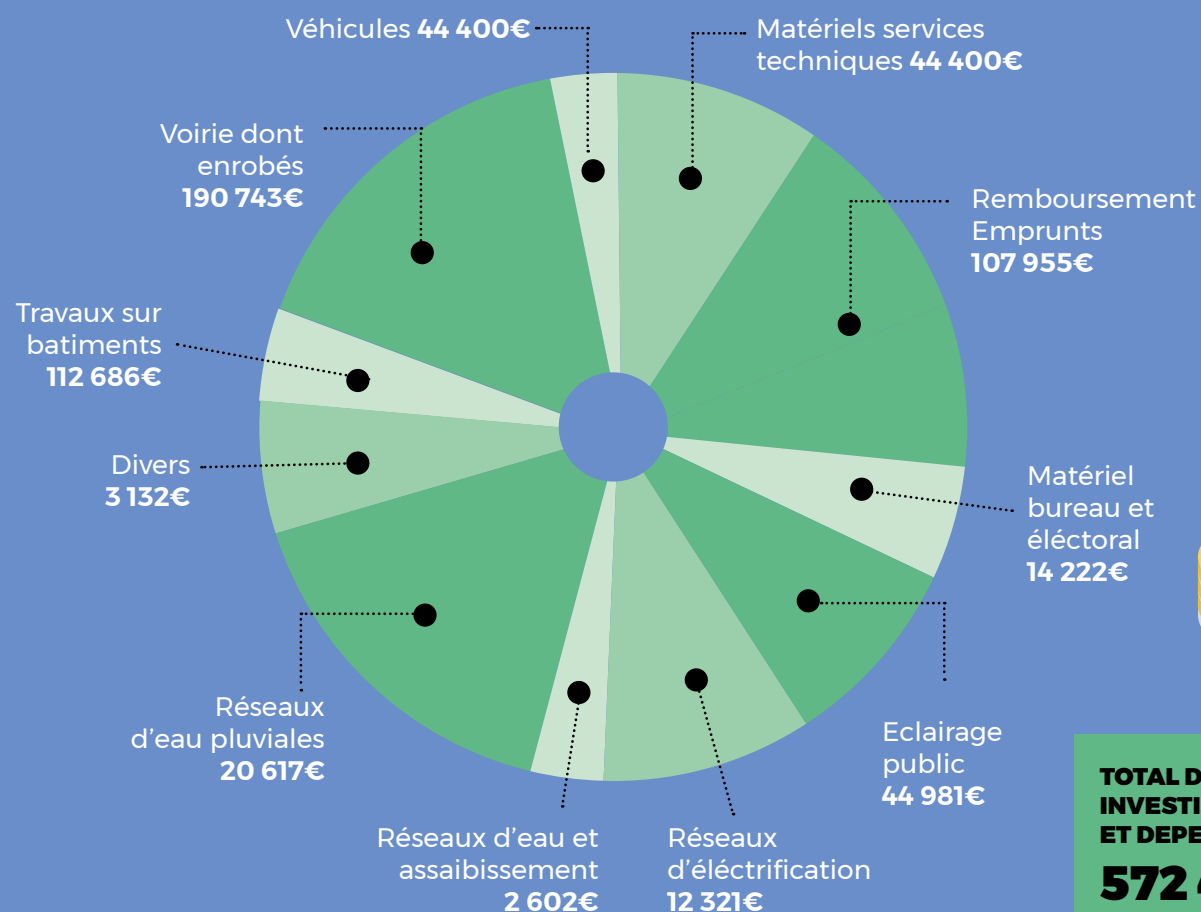
Si certaines communes bretonnes s'inquiètent de voir leurs recettes lourdement impactées, ce n'est, pour le moment, pas le cas pour notre commune.

Profitant d'une dynamique de constructions ces dernières années, la base de calcul de notre commune a été revalorisée, compensant, pour 2022, les effets de ces réformes.

Aussi, le conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition pour la septième année consécutive !



Investissements réalisés en 2021



TOTAL DES INVESTISSEMENT ET DEPENSES = 572 419€

Soutien financier à l'Ukraine

Le 24 février 2022, l'invasion militaire russe en Ukraine a plongé l'Europe et le Monde dans une instabilité géopolitique sans précédent. Cette guerre fait de nombreuses victimes civiles et militaires et plonge le peuple Ukrainien dans une profonde détresse et dans une situation de très grande fragilité. La population française et européenne a immédiatement manifesté sa solidarité aux ukrainiens. C'est dans cet esprit de solidarité que le Conseil Municipal a voté, le 4 avril 2022, le versement d'une subvention à l'association PICA (Pompier International des Côtes d'Armor). Cette subvention a été fixée à la somme d'1 euro par habitant soit une somme totale de 2 318 euros.

Rédaction : Véronique Cadudal



Subventions 2022

Associations communales

- Avenir du Goëlo : 2 500€
- Coopérative scolaire : 2 500€
- Amicale laïque : 1 800€
- Club des retraités : 800€
- Comité de jumelage : 850€
- Associations des cavaliers : 400€
- Société de chasse : 800€
- Gwenodenn : 150€
- Anciens combattants : 200€
- Amis de la chapelle de l'ancerc : 250€
- Club de twirling : 800€
- Nashville cowgirl's & boys : 300€
- Pétanque club : 500€
- Lire à Plourivo : 400€
- Group'Art : 400€
- O2 l'air : 500€
- Liorzh voutin (jardin partagé) : 300€

Associations extra-communales

- Association sportive collège Chombard de Lauwe : 140€
- Association sportive collège Saint Joseph : 120€
- Association sportive Lycée de Kerraoul : 90€
- Entente cycliste du Pays de Paimpol : 80€
- Paimpol Armor Rugby Club : 200€
- Elan Basket Paimpolais : 300€
- CSAL paimpol handball : 360€
- Pays de Paimpol Athlétisme : 280€
- Goëlo judo Paimpol Club : 160€
- Foyer socio-éducatif du Collège Chombard de Lauwe : 740€
- Donneurs de sang Paimpol : 100€
- Visiteurs de malades : 100€
- ADAPEI : 100€
- Comice agricole du canton de Paimpol : 100€
- Société nationale de la médaille militaire Paimpol : 50€
- UNC Goëlo : 50€

Dépenses d'Investissement 2022



Réseaux

- Eclairage public (Rénovation des foyers) : 16 000€
- Réseaux Eau (eaux potables, eaux usées, électricité) : 49 800€



Matériels

- Modernisation du parc informatique de la mairie : 12 390€
- Tondeuses Services techniques : 13 500€
- Remplacement fourgon Services techniques : 45 000€
- Matériels Services techniques : 9 440€



Bâtiments

- Rénovation y compris énergétique Garderie : 13 000€
- Rénovation Salle des fêtes : 9 360€
- Cantine (Four et chariot) : 9 500€
- Provision pour rénovation de deux classes à l'école du bourg : 52 000€
- Fresque murale : 4 000€
- Halle sportive polyvalente : 333 700€
- Logements locatifs communaux : 17 300€



Aménagements extérieurs

- Réhabilitation agorospace : 1 700€
- Allée de boules Penhoat : 4 500€
- Réhabilitation amphithéâtre équestre : 17 000€
- Aménagements des cimetières : 10 000€
- Réfection murets de l'église : 3 300€



Voirie

- Sécurisation chemin François Ollivier & provision axe Lande Baston-Penhoat : 73 000€
- Réfection de la voirie Chemin François Ollivier & Lan Ouern : 200 000€
- Réfection des trottoirs autour de l'école de Penhoat : 12 000€

La section d'investissement au titre de l'exercice 2022 a été votée, le 4 avril 2022, en conseil municipal, à hauteur de :

1 041 872€

Rédaction : Elodie Guégan, Adjointe aux finances



Nouveaux à Plourivo

Remi Daniel, paysagiste : un métier passion



Depuis aussi longtemps qu'il s'en souviennent, Rémi a toujours voulu exercer ce métier de paysagiste. Ainsi, il a fait son apprentissage en alternance sur Merdrignac et a décroché son BEP paysage en 2008, à l'issue de 2 ans d'études. Par la suite, et jusqu'en décembre 2021, il a travaillé au sein d'une entreprise. C'est en février dernier qu'il a créé sa propre entreprise individuelle de paysagiste. Il réalise des prestations d'entretien (tontes, débroussaillage, tailles...) ainsi que de la remise en état de terrains et jardins après une période d'abandon. Il propose des devis pour des contrats d'entretien à l'année ou pour des interventions ponctuelles. Il intervient du lundi au vendredi sur une grande boucle Plourivo / Pleubian. Ses travaux sont éligibles au crédit d'impôts au titre du service à la personne.

Pour le joindre :

Téléphone: 06.71.75.47.03

Mail: remidaniel772@gmail.com

Fb: Remi Daniel (Le paysagiste)

Jérôme Le Thomas, maçon : spécialiste rénovation pierre

C'est à l'âge de 14 ans et auprès de son père, maçon de métier, que Jérôme Le Thomas touche ses premières pierres. Ce premier contact ne sera pas le dernier puisqu'il développe une véritable passion pour ce métier. Il obtient ainsi un CAP maçonnerie et se forme à la restauration de bâtiments anciens. Il exerce ensuite, durant quatre années, dans une entreprise de restauration de monuments historiques classés dans le département de l'Ille et Vilaine: châteaux, églises et manoirs sont passés entre ses mains expertes.

Fort de 20 ans de métier, il crée sa propre entreprise le 1er mars 2020. Il réalise de la rénovation en maçonnerie pierre, de la pose et joints de placo, de la pose de carrelage intérieur/extérieur et de la faïence. Il intervient dans un rayon de 15 kilomètres autour du secteur Paimpol-Plourivo.

Pour le joindre :

Téléphone: 06.88.85.97.68

Mail : lethomas.jerome@gmail.com

fb : Jérôme Le Thomas – Entreprise Le Thomas Jérôme maçonnerie/placo/carrelage

Géraldine Picard
Art- thérapeute
Christophe Picard
Magnétiseur

Rédaction : Catherine Prudhomme,



conseillère municipale

Depuis avril dernier, Géraldine et Christophe se sont installés au Rucé dans l'ancienne maison Mével ; un endroit à la fois calme et reposant. Ils exerçaient, tous deux à Pleudaniel, et cherchaient depuis longtemps leur havre de paix si propice à... « leur » méditation, mais aussi, plus adapté à leur activité. Géraldine, d'origine alsacienne est praticienne en Reiki ; ce sont des soins énergétiques, qui apportent une grande détente, un rééquilibrage et une profonde relaxation. Elle utilise les énergies afin de soigner et/ou rééquilibrer les personnes qui ont besoin de lâcher prise ou qui ont besoin de retrouver force et vitalité. Diplômée de l'Université de Médecine, elle pratique également l'Art-thérapie avec des supports comme le dessin,

l'aquarelle, les arts plastique et le théâtre de marionnettes,... Destinée à tout public (adultes, adolescents, personnes en situation de handicap, ...) cette thérapie peut être un complément aux médecines classiques, mais aussi un tremplin ou une aide à travers l'art, quand les mots et la parole deviennent compliqués. Géraldine observe et accompagne sans juger et en prenant son temps, en redonnant confiance et estime de soi.

Lui, c'est Christophe. Il est magnétiseur. C'est un homme très humble qui ne sait pas trop parler de lui, et pourtant...il passe environ 1 heure avec ses patients. Tout est dans le ressenti, le calme, et le magnétisme. Lors d'un voyage au Brésil, il a croisé un très grand guérisseur, il veut partager cette rencontre avec les personnes qui lui font confiance.

Adeptes de la géobiologie, il peut venir chez vous pour vous aider dans votre habitation, ou votre entreprise, afin d'y trouver failles énergétiques, pollutions électromagnétiques, ...rétablir du bien-être et de l'apaisement.

A partir du mois de juillet, Géraldine et Christophe vont mettre en place des stages pour partager leurs expériences : découverte du magnétisme et des énergies, se servir d'un pendule...

Ils reçoivent sur rendez-vous, ils ont aménagé un parking très accessible et une salle d'attente aux couleurs zen et lumineuses. Ils peuvent aussi se déplacer à domicile.

Géraldine : 06.76.59.16.93

Christophe : 06.45.74.97.55

12 Route du Moulin Canon
22860 Plourivo

Erratum :

Coordonnées « Concept Richard Couverture »

Une erreur s'est glissée dans le dernier bulletin municipal N°53.

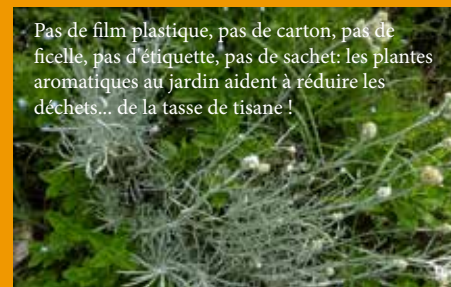
M. Yves-Michel Richard est joignable au :

06.17.34.38.06

Mail : crcouverture@yahoo.com

Rédaction : Frédérique Havet

Défi 0 déchet : de bonnes habitudes prises



Pas de film plastique, pas de carton, pas de ficelle, pas d'étiquette, pas de sachet: les plantes aromatiques au jardin aident à réduire les déchets... de la tasse de tisane !

Les quatorze foyers de Plourivo qui s'étaient engagés dans le Défi 0 déchet ont tous mené l'expérience à son terme, qui était le 30 avril. La dynamique de groupe a aidé chacun à persévérer dans l'effort. Et tous vont continuer !

L'ennemi numéro 1 est le plastique qui pollue la planète entière, parfois de façon invisible. Pour le réduire, on peut privilégier l'achat de denrées alimentaires en vrac (si possible dans ses propres contenants). Une autre attitude vertueuse est de limiter la consommation de produits industriels tous prêts, car ils sont généralement sur-emballés.

Il faut donc passer plus de temps à cuisiner soi-même: c'est bon pour la santé aussi ! Ceux qui ont un jardin devraient tous avoir un tas de compost, ne serait-ce que pour alléger leur poubelle ménagère de tous les déchets végétaux...

La classe de CE1 de Plourivo a été sensibilisée à la question par des membres de l'association "Osez zéro déchet !", le 17 mai. Les élèves et leur professeur vont passer ensemble à l'action dès leur prochain pique-nique scolaire.

L'ensemble des 60 foyers impliqués globalement dans le Défi 0 déchet a réussi à diminuer son poids de déchets de 45,89 % en six mois! Cela a fait 4,7 tonnes de déchets en moins à traiter par la collectivité: imaginez l'économie collective si l'attitude 0 déchet était reprise par l'ensemble de la population !

Rédaction : Sylvie Donnart,

Agglomération

Rédaction : Frédérique Havet

Axeobus +: en été, c'est les vacances !

Du 28 mai au 3 septembre, le pôle nautique de Loguivy, l'abbaye de Beauport et la plage de la Tossen sont desservis les mercredis et samedis après-midi !



Le minibus vient vous chercher à la maison ou à l'adresse choisie et vous dépose à l'un des arrêts proposés :

- Pôle nautique Loguivy : arrivée à 13h30 / départ à 17h15
 - Abbaye de Beauport et plage de la Tossen : arrivée à 14h30 / départ à 17h40
- Et toujours à destination de la gare de Paimpol, des commerces et des services administratifs:
- le mardi matin, arrivée entre 9h30 et 10h avec un retour entre 11h15 et 11h30
 - le mercredi et le samedi après-midi, arrivée entre 14h et 14h30, retour entre 16h et 16h15

Pour réserver :

Par Internet : www.axeo.bzh

Par téléphone du lundi au samedi (hors jours fériés) au : 02.96.68.00.08

Tarifs :

- 1 € le voyage soit 2 € l'aller/retour -
 - 8 € le titre 10 voyages (avec la KorriGo)
- Correspondance gratuite pendant 2 heures avec les lignes 1,2,3 sur Guingamp et la ligne 24 sur Paimpol.

Le service Axéo bus+ est gratuit pour l'accompagnateur d'une personne à mobilité réduite et pour les enfants de moins de 4 ans (accompagnés).

Pour voyager rien de plus simple, il suffit:

- d'être muni d'un titre valide
- d'être inscrit au service
- d'avoir effectué une réservation
- d'avoir plus de 12 ans pour voyager seul

Axéo Vélo



GPA propose une location de vélos à assistance électrique longue durée (60 à 80 kms d'autonomie) pour 30€ par mois. Il s'agit de vélos à cardan: pas de chaîne, donc pas de risque de déraillement et de salissure. Leur entretien est pris en charge intégralement. Bon plan: la livraison est gratuite pour 3 mois d'engagement minimum entre les mois d'octobre et mai. Pour plus d'informations : <https://www.axeo.bzh/se-deplacer/axeo-velo/>



Les Alizées :
championnes de France à Sélestat !

Suite à leur qualification au championnat de Bretagne, les trois équipes sont parties pour le Grand National qui s'est déroulé le week-end de la pentecôte à Sélestat

De très belles performances pour la plupart de ces jeunes, pour qui il s'agissait de leur première participation à une compétition.

L'équipe de twirling senior B, menée par Morgane Le Boulanger est sacrée championne de France ! En individuel, Maïwen Thomas est sacrée championne de France ! De belles médailles aussi pour Clara Lise Pasco et Alizée Péron. Bravo à Emma qui se place 5^{ème} et remporte sa



première médaille pour une première compétition. Encouragements à Elise, Camille, Maëlys, Perrine, Océanne, Manon, et Thaïs pour leur prestation. Un grand bravo à toutes, prochaine compétition : l'Open de Bretagne à Grâces.

Cérémonies

Fin de la guerre d'Algérie

C'est au lendemain de la signature des accords d'Evian que le général de Gaulle, le 19 mars 1962, a annoncé le cessez-le-feu. Celui-ci a mis fin deux ans après, en juillet 1964, à 8 ans de guerre en Algérie. Le 19 mars est donc la Journée nationale, jour anniversaire, qui permet de rendre hommage à toutes les victimes civiles et militaires, qui sont tombées durant la guerre en Algérie et lors des combats qui ont eu lieu au Maroc et en Tunisie.

Entre 1962 et 1964, plus de 500 jeunes militaires français se sont fait tuer, sans compter les harkis et les pieds noirs. Ne les oublions pas !

Rédaction : Marie-Annick Allair et Frédérique Havet

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Mme le Maire Véronique Cadudal a déposé la gerbe au pied du monument aux morts de Plourivo aux côtés de M. Daniel Ollivier, Président de l'UFAC.

Une trentaine de personnes étaient rassemblées. Après les hommages, dont la lecture du texte de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, la Marseillaise a été chantée. Le groupe s'est ensuite recueilli sur la tombe de Mme Betty de Mauduit, figure de la Résistance bretonne.



Le Club des retraités entre Mer et Rivière

Après deux années d'interruption (cause Covid), en ce 45^{ème} anniversaire, le conseil d'administration a été heureux de retrouver ses membres dans la salle polyvalente de Plourivo.

Les projets à venir :

- Cochon grillé : à Carentoir le jeudi 16 juin
- Voyage : Grand tour de Sicile du 23 au 30 septembre 2022

«Graines de Linottes»

Cette nouvelle association a pour objectif de redonner à la nature sa place dans nos environnements et dans nos vies ! En accompagnant les enfants à leur rythme dans la création d'un lien affectif avec le vivant par la découverte, la création, la connaissance....

Cet été, « Graines de linottes » propose, avec l'association des Chevaux du Coat, des séjours à thème à partir de l'âge de 5 ou 7 ans :

- La tribu des Hommes/Cheval (monte à crue, tir à l'arc, construction de tipi, recherche de traces d'animaux ou immersion au cœur d'un troupeau de chevaux en liberté)
- une balade/Pique-nique à l'école de la forêt pour les enfants à partir de 7 ans en compagnie de Louna, l'ânesse des Chevaux du Coat.

Le bureau de « Graines de linottes » est composé de : Marie Le Borgne, présidente; Julien Duclos, Trésorier et Brigitte Ulliac, secrétaire.

Pour plus de renseignements :

laffdeslinottes@ecomail.bzh

Téléphone: 06.75.97.72.53 ou

Les Chevaux du Coat : 02.96.55.39.76

06.84.55.61.91/ www.leschevauxducoat.com



Group' Art Plourivo. Dix ans d'expositions

Cette année, l'association, qui regroupe une quinzaine d'artistes divers, organise plusieurs événements pour marquer son dixième anniversaire.

D'abord, début juin, elle aura retrouvé les murs de la prestigieuse Halle de Paimpol (photo), ce qui lui permet de toucher un public plus large.

Ensuite, à l'automne, il est prévu d'accrocher dans les rues du bourg de Plourivo des reproductions...mais chut! Ce sera une surprise!

Enfin, pour sa traditionnelle exposition de novembre à laquelle les élèves de l'école élémentaire sont généralement associés, Group'Art accueillera le célèbre illustrateur-auteur de BD Alain Goutal. Retenez bien les dates : 19 et 20 novembre prochains.

Comité de jumelage : Un spectacle pour les enfants

Ce début d'année a vu plusieurs actions organisées par le comité Plourivo-Buttevant, à l'occasion de la Saint-Patrick.

Le sympathique goûter de Margaret's Tea Room, à destination des élèves de CM2, a pu reprendre. Il est l'occasion pour le comité d'expliquer ses objectifs et donner quelques informations au sujet de l'Irlande. Cette fois-ci, le comité a fait fort en offrant, en collaboration avec le collège Chombart de Lauwe, un spectacle de la compagnie Le Conte EnChanteur : "Destins d'Irlande". Elèves et enseignantes de CM ont apprécié ce spectacle musical et pédagogique. Les collégiens de 6ème ont vu le même, ce qui a fourni un fil conducteur pour des échanges inter-classes CM2/6ème.

Le lendemain, le 19 mars, le comité proposait une très intéressante conférence sur les peintures murales de Belfast, et, dans la soirée, un fest-noz qui a ravi les danseurs. Pas de voyage officiel prévu cette année, mais les liens d'amitié perdurent entre les membres de Plourivo et ceux de Buttevant.



O2 l'Air

L'association a pour objectif de récolter des fonds pour améliorer le quotidien des patients atteints de mucoviscidose et hospitalisés au centre de Perharidy à Roscoff.

Afin de financer leurs différents projets, l'association organise des événements. Fin avril, leur soirée Paëlla a rassemblé près de 130 personnes à la salle des fêtes de Plourivo. La soirée dansante était animée par le groupe Soma, venu de Plérin, qui a joué de la musique latino durant la soirée.

Liorzh voutin: succès de la bourse aux plantes

Le dimanche 10 avril dernier, les jardiniers et amis de Liorzh voutin - jardin partagé de Plourivo ont organisé un échange de graines et plants. Ce fut une belle journée, qui en outre a permis d'accueillir un couple de nouveaux jardiniers, et désormais, les douze parcelles individuelles sont occupées. Cependant, n'hésitez pas à venir nous rencontrer car, au fil du temps, des parcelles peuvent se libérer. De plus, il n'est pas nécessaire de détenir une parcelle pour être adhérent à Liorzh voutin: il y a des parcelles collectives, et d'autres activités que le jardinage sont proposées.

Un jardin partagé est un jardin qui se conçoit, se construit et se cultive collectivement. Notre charte précise que nous nous engageons à jardiner de façon écologique. Notre conseil collégial est constitué de huit personnes, mais tous les membres se réunissent un fois par mois à une date qui est affichée sur le mur extérieur du jardin, au 2 bis chemin N'all Gaer... A bientôt !

Rédaction par Liorzh voutin

Réalisation d'une fresque par les enfants

Un projet participatif avec les enfants et les enseignants de l'école du Bourg a permis la réalisation d'une fresque sur le mur du fond de la cour de l'ancienne école du Bas. Le projet a principalement concerné la classe de CM2. Les enfants ont eu des cours théoriques sur l'histoire du graffiti et des cours pratiques avec un apprentissage des techniques de peinture. Le thème choisi est celui de l'Irlande. Mme Le Gonidec, Directrice, a suivi la progression en réalisant des photos.



Sorties scolaires des CE1 - CE2



Les CP et CE1 de mesdames Conq et Lenotte se sont rendus à l'abbaye de Beauport pour participer à l'atelier animaux fantastiques ou réels dans le cadre du programme de l'éducation à l'environnement de Guingamp Paimpol Agglomération. Une très belle manière de visiter l'abbaye. Les CE1 ont également été flâner sur le port, ce qui a permis à l'enseignante de retravailler sur le vocabulaire vu en classe.

Les enfants de l'école Maternelle et le monde de la ferme

Plusieurs activités ont été réalisées sur le thème de l'année : la ferme.

Tout d'abord, les enfants des trois classes de l'école maternelle ont reçu la visite de Marie, animatrice. Les enfants ont mené l'enquête et cherché les traces d'un animal dans la cour. Ensuite, ils sont allés visiter la ferme équestre des Chevaux du Coat en suivant sur le chemin qui y mène, Louana, l'ânesse. Là-bas, deux activités étaient proposées par Marie et Eva : observer les petites bêtes (araignées lous, punaises et sauterelles) ramassées avec un filet et tous les animaux de la ferme (cochon d'Inde, lapin, poule, poneys et mouton) ! Ce jour-là, les efforts ont été récompensés par un pique-nique, bien apprécié des petits enquêteurs.



Le 20 mai, tous les enfants sont allés visiter les Terralies au Parc des expositions de Saint Briec. Ils ont pu voir de près les vaches, les moutons, les ânes et les tracteurs. Ils ont également découvert la fabrication du beurre et la traite des vaches.

Permis piéton en poche pour les CE1

Tous les élèves ont décroché avec succès leur permis piéton!

Après une semaine de travail préparatoire à la sécurité routière avec Marie-Laure Conq, leur enseignante, ils ont répondu au questionnaire préparé et distribué par la brigade de gendarmerie de Paimpol. A noter que l'école élémentaire de Plourivo est parmi les communes environnantes la première à bénéficier de ce dispositif, et cela à sa demande.



Informations recueillies auprès des enseignants, de Stéphane Le Coff, délégué aux affaires scolaires et périscolaires et Hélène Colorado - Rédaction : Frédérique Havet



Duplicata du permis de conduire

En cas de perte, vol, ou détérioration, le duplicata du permis de conduire demandé en ligne sur le site de l'ANTS est envoyé dans les 2 mois, par lettre recommandée avec accusé de réception. L'envoi se fait obligatoirement à l'adresse du titulaire du permis, telle qu'elle a été saisie en ligne: <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Il est aussi possible de solliciter une auto-école pour demander un duplicata du titre de conduite.



Nos déchets

Ramassage des poubelles

Dans toutes les communes de France, le ramassage des déchets ménagers est fixé sur certains jours et dans une tranche horaire précise. De plus, les déchets doivent être triés avant d'être présentés à la collecte. Une fois le ramassage effectué, chacun doit **rentrer les poubelles** afin de ne pas les laisser sur la voie publique. En cas de manquement aux règles, des amendes peuvent émis.

Rappel sur le tri des déchets recyclables

Afin de protéger les agents du tri, exposés régulièrement à des erreurs de destination de déchets jetés dans le recyclable, Valorys souhaite rappeler que les autotests et les masques doivent être jetés uniquement dans les poubelles d'ordures ménagères.

Rédaction : Frédérique Havet



LE SITE DE CANTONNOU

Il s'agit d'une installation, soumise à des réglementations strictes, de stockage de déchets inertes (ISDI), un centre de transfert d'ordures ménagères, une plateforme de végétaux, un garage à bennes exploité par Guingamp Paimpol Agglomération, ainsi qu'une plateforme de compostage exploitée par le SMITRED Ouest Armor.

Ce site et ces exploitations n'ont aucune vocation à recevoir du public. Ainsi, à partir du mois de juin, aucun usager ne sera admis sur le site.

Concernant les professionnels du territoire souhaitant accéder au site, pour y déposer des déchets verts ou des déchets inertes selon les modalités d'exploitation, ils devront, d'ici cette date et comme l'indiquent les panneaux affichés sur le site, se manifester auprès de Guingamp Paimpol Agglomération pour obtenir l'autorisation nécessaire. Le formulaire est à retirer auprès de la déchèterie ou sur le site de l'agglomération.

Les particuliers, n'étant pas autorisés par la réglementation à accéder au site, pourront se rendre à la déchèterie de Paimpol, ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Concernant le compost habituellement mis à disposition sur ce site, la règle en vigueur pour l'ensemble du territoire s'applique : lorsque la production le permet et que le syndicat de traitement (SMITRED) en dispose nous offrons la possibilité aux usagers d'en acheter au prix de 10€/m3 en déchèterie. Les usagers sont invités au préalable à contacter la déchèterie pour s'assurer de la disponibilité du produit.



Des bœufs

Un boeuf mi-Pie noir mi-Blond d'Aquitaine accompagne les Pie noirs dans le débroussaillage en bord de Trieux.

pour conserver les prairies

Comment à la fois gagner sa vie et mettre en pratique, dans l'intérêt général, ses convictions écologiques ? C'est le défi que Loïc Gosselin est en passe de réussir grâce à son élevage de bovins de la race bretonne Pie noir.

Dans notre commune, le Conservatoire du Littoral a acquis au fil du temps plus de 600 hectares de terres. Cela permet de préserver le patrimoine naturel et une biodiversité dont on connaît maintenant l'importance. Ces terrains sont constitués d'espaces boisés, mais aussi d'espaces ouverts, comme les landes ou d'anciennes prairies: ces différents états se complètent les uns les autres pour attirer et abriter une flore et une faune très variée. Toutefois, ces terres ne sont pas livrées à elles-mêmes et nécessitent une part d'intervention humaine bien raisonnée, pour, justement, garder leur diversité.

De Coat Ermit à Traou Du

Et c'est là qu'intervient Loïc Gosselin. Ayant été pendant plusieurs années garde de la Maison de l'Estuaire, il connaît bien les lieux. Revenu en Bretagne, il s'est lancé depuis environ un an dans l'élevage de bovins, pour travailler dans deux directions: les vaches produisent du lait avec lequel il fabrique des fromages, tandis que les bœufs vont brouter dans les terrains difficiles et fourniront de la viande. "Mes bœufs vont sur des parcelles qui

me sont louées par le Conservatoire. Ces terres sont dispersées à Traou Nez, Coat Ermit, sur le haut du plateau forestier, et à Traou Du. Elles couvrent en tout 24 hectares, moitié lande, moitié prairie. En concertation avec Dominique Beauvais, l'actuel garde, nous fixons des objectifs et surveillons l'impact des bêtes sur les terrains", explique Loïc. Quant aux vaches, elles paissent aux alentours de la ferme de Kerbiguet, où vit Loïc, sur des parcelles qui étaient auparavant exploitées en conventionnel et qui vont se renaturaliser petit à petit.

Défrichage naturel

Comme l'un des objectifs est de procéder à un défrichage puis un entretien naturel, il fallait choisir une race de bovins apte à ce travail, mais qui soit aussi bonne laitière pour pouvoir dégager un revenu. La solution, comme bien souvent, est locale, puisque ce sont des bœufs et vaches bretons Pie noirs qui s'y collent avec succès! "C'est une race adaptée aux milieux difficiles, et qui donne du bon lait et de la bonne viande", résume Loïc.

Jusqu'à présent, l'expérience est concluante. Même si la charge de travail est importante, en transport, logistique, atelier fromage..., Loïc Gosselin espère pouvoir agrandir son cheptel (six bœufs, neuf vaches et six veaux actuellement) et pouvoir louer d'autres parcelles près du massif forestier. Étant en bonne voie de trouver un équilibre professionnel, il espère faire des émules dans la commune !

Si vous voulez goûter la production de Loïc Gosselin, rendez-vous tous les mardis et vendredis à partir de 16h30 à la ferme de Kerbiguet, aux franges de Plounez en sortant de Lancerf. Fromages blancs et Gwell, fromages frais nature ou parfumés et fromages affinés, garantis locaux et bio ! Souvent en compagnie de producteurs de légumes, pain, œufs, viande, pizzas...

Rédaction : Silvi Donnart

LA PAROLE À LA MINORITÉ MUNICIPALE

La présentation du budget 2022 nous amène à vous faire part de nos réflexions

Un constat :

les indicateurs financiers sont plutôt favorables comme l'a indiqué Mme HAMEL la trésorière de la commune.

Voici quelques chiffres:

-Trésorerie au 31 décembre 2021: 401303€
-Capacité d'autofinancement brute: 385382€
-Capacité d'autofinancement nette: 277 427€
-Remboursement emprunt annuel: 107 955€
-Dette de la commune: 1 197 003€
-Capacité de désendettement: 2.83 années

Nous la minorité, nous demandons au conseil municipal d'établir un plan pluriannuel des investissements et de définir une stratégie d'investissement en y incluant les emprunts et les subventions.

Des questions:

1- Les futurs projets à savoir la halle sportive, la sécurisation de la voie Penhoat- Lan Bastion, les anciennes classes du bourg sont provisionnés sans chiffrage précis et sans plan de

financement. Nous attendons la présentation du plan de la halle sportive sachant qu'il y a une forte attente de la part de certaines associations.

2- Des audits énergétiques ont été faits en mars 2021 par le cabinet ALTEREA sur l'école de PENHOAT et la salle polyvalente. La logique voudrait qu'on travaille sur les scénarios proposés et qu'on s'intéresse en priorité à la rénovation de l'école de PENHOAT chiffré pour le scénario 1 à 291 900€. Il faudrait rapidement s'inscrire dans le plan de soutien de l'Etat pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

3- L'aménagement des allées centrales des cimetières et le terrain bi-cross à Penhoat sont-ils toujours d'actualité?

4- Le projet de lotissement de N'all Gaër tarde à démarrer. Le cabinet TECAM a-t-il fait une estimation financière des travaux et à quelle date la commercialisation sera-t-elle possible ?

5- A notre demande, une harmonisation des horaires de l'éclairage public devrait être programmée prochainement dans un souci d'économie.

Animations

à ne pas rater : deux magnifiques concerts

Le dimanche 17 juillet, à 18 h, rendez-vous à la chapelle Saint-Jean en Penhoat pour écouter Marion Campos-Gullotti dans Guitare latine, un voyage autour de Barrios et Villa Lobos. Marion avait su, l'été dernier, charmer son auditoire ! Nous vous offrons la possibilité de vous rattraper si vous aviez raté cet événement !

Le samedi 17 septembre, à 17 h 30, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, nous recevrons la chanteuse bretonne qu'on ne présente plus: Annie Ebrel, en compagnie de la jeune Marie Berardy. Leurs magnifiques voix et leur maîtrise du répertoire traditionnel breton trouveront un bel écho dans l'église paroissiale du bourg.

Ces deux concerts vous sont offerts par la municipalité et sont donc « entrée libre ». Le nombre de places étant limité à la chapelle Saint-Jean, il est préférable de réserver pour le concert de juillet en appelant le 06.18.83.65.15.

Tourisme : un jeu de piste pour découvrir les bois

Cet été, découvrez la collection des jeux de piste de Guingamp-Paimpol Agglomération !

Munis d'une carte, lancez-vous dans 12 enquêtes grandeur nature pour relever des défis qui vous emmèneront de Callac à Lanloup, de Bégard à Saint-Servais... et Plourivo !



Découvrez les paysages, les monuments, les artisans, acteurs culturels et trésors cachés qui font de l'Agglo un terrain de jeu illimité. De quelques heures à une journée, levez le nez, faites preuve d'observation et décryptez les énigmes pour obtenir votre récompense.

A Plourivo : «L'appel de la forêt, 600 hectares à l'air marin»,

une aventure pour redécouvrir la forêt de Penhoat-Lancerf sur 8,5 km et en 13 énigmes. Disponible à partir de juillet à la mairie et à la Maison de l'Estuaire, ainsi que dans les offices de tourisme de Paimpol et Pontrieux, au prix de 3€ le lot des douze jeux de piste.

Juillet

Le 17

Concert

« un voyage autour de Barrios et Villa Lobos » de Marion CAMPOS, organisé par la municipalité - Chapelle Saint-Jean

Août

Le 13

Vide-grenier

dans l'enceinte de la chapelle de Lancerf, organisé par Les Amis de la Chapelle de Lancerf. Chapelle de Lancerf.

Septembre

Le 04

Les foulées O2 l'Air

dans les bois de Penhoat Lancerf, organisé par l'association O2 l'air

Le 17

Chant en breton a capella

Annie Ebrel et Marie Berardy, organisé par la municipalité - Eglise Saint-Pierre

Octobre

Le 2

Vide-grenier, animations et vente de légumes bio

ESATCO

Le 9

Repas des anciens

organisé par la municipalité - Salle polyvalente

Novembre

Les 12 et 13

Soirée cabaret,

Les Glochos Twirling club Les Alyzées - Salle polyvalente

Les 19 et 20

Expo Group'Art

Salle polyvalente

Décembre

Le 10

Marché de Noël O2 l'Air O2 l'Air

Salle polyvalente

Le 16

Repas de fin d'année

Club des retraités Salle polyvalente

Le 18

Spectacle de Noël

organisé par la municipalité

Salle polyvalente

L'été à la Maison de l'Estuaire... et sur la côte !

Voici les jours et horaires d'ouverture réguliers de notre maison-Nature cet été : chaque mercredi et chaque week-end de 14 h à 18 h, du 15 juin jusqu'au 31 août.

Des ateliers d'observation ou de création, des quiz naturalistes, des expositions et bien d'autres animations vous seront proposés. Ces jours-là, des animateurs seront aussi sur le site du massif forestier, en « maraudage pédagogique », à la rencontre des visiteurs.

De plus, des sorties découvertes seront organisées : toujours à 10 h 30, les mercredis « les boucles de l'estuaire », dans les bois; les jeudis « les boucles des falaises » au départ de la pointe de Minard en Plouézec, et les vendredis « les boucles du littoral » au départ de la pointe de Lann vras près de l'Arcouest. Sans réservation (gratuit).

Quatre rendez-vous spécial enfants: vendredi 15, mercredi 20, et samedi 30 juillet, et mercredi 3 août (payant).

Pour tout renseignement:
02.96.55.96.79

Rédaction : Sylvie Donnart

